COMMUNE D'ANDERLUES



Séance commune du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale du 28 juin 2016 à 19 heures 45'

Ordre du jour

1. Rapport relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du CPAS et de la commune conformément à l'article 26§5 de la Loi Organique des Centres Publics d'Action Sociale